



Le boutillon de la Mérine

Numéro spécial Novembre 2015



Goulebenéze

Quatrième partie

Pierre Péronneau



Gouache de Max Chaillou

Goulebenéze et les femmes

Goulebenéze était un poète. Et un poète aime ce qui est beau. Il était donc logique qu'il aime les femmes. Quand il était jeune, il était beau, il avait beaucoup d'allure, il était riche, et il collectionnait, paraît-il, les conquêtes. Plus tard, plus âgé et sans fortune, il continuait à avoir du succès. A croire que les jolies femmes étaient pour lui une source d'inspiration.

Roger Raphaël Masson, dans son livre « D'Évariste Poitevin à Goulebenéze » (collection Sefco), n'y va pas par quatre chemins. Goulebenéze, écrit-il, était appelé par les habitants de Burie et des environs, « la plus grande braguette du canton ». Il faisait croire aux jeunes femmes qu'il était stérile, afin de mieux les convaincre.

Stérile, il ne l'était pas, sinon je ne serais pas là pour vous raconter toutes ces histoires.

Mais pour confirmer tout cela, voici trois exemples réels.

La lettre d'amour

Elle est détaillée dans notre livre « Goulebenéze le Charentais par excellence ». **Pages 5 et 6, vous pourrez la visionner** sur deux pages écrites à l'encre violette dans un français impeccable et plein de charme. Vous allez la découvrir comme la jeune femme qui en était destinataire a dû la lire et relire, après l'avoir sortie de l'enveloppe.

Elle doit certainement dater du 2 juillet 1946 : Goulebenéze avait soixante-neuf ans.

Mais revenons quelques années en arrière. Un évènement a failli compromettre la carrière d'Évariste : un mari peu compréhensif qui fait des histoires parce son épouse ... Mais lisez la suite.

Les frasques du Sieur P.

En 2010, à l'entracte d'un spectacle patoisant, un couple de Burie est venu me voir et m'a remis un document photocopié de plusieurs pages. De retour à la maison, j'ai consulté les feuillets et j'ai eu la surprise de constater qu'il s'agissait d'une affaire de divorce dans laquelle mon grand-père Goulebenéze était impliqué : la trilogie habituelle, le mari, la femme, l'amant. Goulebenéze, naturellement jouait le rôle de l'amant.

J'ai raconté cette histoire dans l'ouvrage collectif paru au Croît vif en 2011, « L'air du pays ».

Mais pourquoi diable le mari est-il revenu chez lui à l'improviste, en ce soir du 18 janvier 1911 ? C'est à cause de tels détails qu'un scandale éclate ! Et dans la petite ville de Burie, au cœur du Pays-bas saintongeais, les nouvelles circulent vite, car tout le monde se connaît et les langues vont bon train.

Certes ce n'était pas la première fois qu'Adélaïde, épouse du Docteur Duval, recevait le sieur P... en l'absence de son mari, et comme elle prenait des précautions, il n'y avait jamais eu de problèmes. Chaque soir, elle pressait l'heure du dîner et du coucher des enfants, et après le départ du mari pour le Cercle, elle faisait coucher les domestiques et éteignait les lumières pour les obliger à dormir plus tôt et les empêcher de voir ce qui se passait dans sa maison. Puis elle faisait entrer le sieur P... dans son salon et prenait soin de fermer à clé la porte d'entrée.

Les choses faillirent tourner mal une fois, dans la nuit du 14 au 15 décembre 1910. Ce soir-là, en rentrant du Cercle plus tôt que prévu, le Docteur trouva porte close et sonna pour se faire ouvrir. Adélaïde fit sortir en catastrophe le sieur P... par la porte de la cour avant d'aller ouvrir à son mari.

Cette histoire durait depuis le mois de novembre 1910. Il faut dire que le sieur P..., séduisant célibataire de 34 ans, fils d'un notable de Burie très impliqué dans la vie politique (maire de la commune et conseiller général), était un amateur de jolies femmes et qu'Adélaïde se sentait délaissée par son mari. Ce dernier, de caractère difficile, n'hésitait pas à l'humilier en public. De plus il passait une grande partie de son temps, même les fins de semaine, au Cercle ou au café. Les conditions étaient donc réunies pour une rencontre entre Adélaïde et le sieur P...

Tout le monde à Burie était au courant de cette affaire. Ainsi la nuit de Noël, quand Adélaïde arriva à la messe de minuit, les paroissiens remarquèrent les fleurs qu'elle portait à son corsage et la bague qu'elle avait à son doigt, offertes par le sieur P...

Car même le soir de Noël le sieur P... était venu lui rendre visite. Il était arrivé vers 9 heures, comme d'habitude, un bouquet de fleurs à la main. Auparavant, Adélaïde avait engagé son époux à partir au Cercle, prétextant qu'elle voulait rester seule, et qu'ensuite elle irait à la messe de minuit, où elle chantait. Elle lui avait promis de venir le chercher au Cercle à la sortie de l'église. Puis elle fit sa toilette et à 9 heures ouvrit au sieur P... après avoir pris la précaution d'envoyer la bonne veiller les enfants. Elle resta avec lui dans le salon jusqu'à 23 heures 30.

Le mari se doutait bien de quelque chose, car depuis quelques temps il avait remarqué que son épouse était plus froide avec lui, qu'elle passait la plus grande partie de son temps à sa toilette, et que le soir elle le pressait de sortir. Mais jamais il ne l'avait prise sur le fait avec le sieur P...

Et pourtant, même pendant la journée le sieur P... prenait le risque de venir voir Adélaïde. Il avait soudoyé un voisin, qui le prévenait lorsque le docteur était absent. Parfois ils se retrouvaient à Cognac, où des habitants de Burie les avaient surpris à plusieurs reprises, dans des rues peu fréquentées ou derrière les lauriers, place de la Gare, en train de s'embrasser. Dans le train du retour, un voyageur avait pu constater la grande intimité qui existait entre eux !

Mais le 18 janvier 1911, ce fut la catastrophe. Comme les autres soirs, après le départ de son mari, Adélaïde reçut le sieur P... vers 9 heures. Mais elle avait oublié de fermer la porte d'entrée. Le docteur arriva à l'improviste vers 9 heures 15 et surprit les deux protagonistes. Certes il ne s'était encore rien passé de grave, mais dans l'esprit de l'époux leur attitude ne pouvait laisser aucun doute sur la nature de leurs relations.

Toute la maisonnée fut réveillée par les cris du malheureux docteur, et les voisins, attirés par le bruit, accoururent.

Quant au sieur P..., il se serait bien passé de cette scène qui ne lui donnait pas le beau rôle. Sa crainte était que l'affaire n'en restât pas là, et que le mari le poursuivît devant les tribunaux. Plus tard, pour tenter d'atténuer sa faute, il dira à plusieurs personnes que c'est Adélaïde qui lui fixait des rendez-vous par lettre.

Pendant les deux ou trois jours qui suivirent cette soirée tumultueuse, le docteur conserva Adélaïde avec lui, et les époux firent chambre et lit communs. Mais les relations étaient tendues. Le lendemain de cette scène scandaleuse, comme c'était jour de foire à Burie, le docteur raconta son infortune à de nombreuses personnes et, paraît-il, fit monter certaines d'entre elles dans la chambre de son épouse pour leur montrer la femme adultère.

Adélaïde, au bord de la crise de nerf, partit chez ses parents qui vivaient à Matha, à une quinzaine de kilomètres de Burie. Le jeudi 26 janvier 1911, elle vit arriver son beau-père qui lui dit ceci :

« Mon fils m'a chargé de vous dire de revenir quand vous voudrez, mais pas avant samedi, car le vendredi est un jour qui porte malheur ».

La demande a dû surprendre Adélaïde, elle ne savait pas son époux aussi superstitieux. C'est donc le samedi 28, accompagnée de sa mère, qu'elle se rendit à Burie pour rencontrer son époux. Mais contrairement à ce qui était prévu, ce dernier refusa de les recevoir, et elles durent regagner Matha. Peut-être la présence de la belle-mère contrariait-elle le docteur ?

Une telle situation ne pouvait déboucher que sur une procédure de divorce. Quant au sieur P..., il jura à l'avenir, de prendre toutes les précautions pour éviter une nouvelle mésaventure.

* *

Cette affaire, qui s'est déroulée il y a plus d'un siècle, est une histoire vraie. Elle est extraite, presque mot à mot, d'un jugement rendu par le Tribunal civil de Saintes le 26 mai 1911. Seuls les noms du mari et de son épouse ont été changés, ainsi que la profession de l'époux. Merci à Monsieur et Madame Thuille, de Burie, de m'avoir donné une copie de ce document.

Quant au troisième personnage, son nom ne figure pas en toutes lettres dans l'acte, il est simplement mentionné « le sieur P... ». Pourquoi ne pas l'avoir nommé, alors que tout le monde le connaissait ? Il ne faut pas oublier qu'il était fils d'un notable influent sur le plan politique, et que son père a dû intervenir pour que son nom ne soit pas évoqué au procès. Burie est une petite ville, et il est probable que le docteur et le père du sieur P... fréquentaient le même Cercle. Entre gens du même monde, un accord est toujours possible. D'autre part, sur un plan strictement judiciaire, le sieur P... n'avait plus le rôle principal : ce procès était une affaire personnelle entre le mari, qui demandait le divorce, et la femme qui contestait.

Le jugement du 26 mai 1911 est intéressant dans la mesure où il montre la difficulté d'obtenir un divorce en ce début du 20^{ème} siècle. Il ne constitue que la première phase de la procédure, dans laquelle chaque époux fait valoir ses arguments. Le Tribunal ne porte aucun jugement sur le fond. Il constate le désaccord et nomme un juge qui sera chargé de recevoir les preuves fournies par chaque époux, d'entendre les témoins et de procéder à des enquêtes et contre-enquêtes. Ce sera la deuxième phase de la procédure, qui se déroulera à partir de juillet 1911.

Mais revenons aux arguments développés par chaque époux. Le mari, bien entendu, accuse sa femme, depuis le mois de novembre 1910, de négliger ses enfants et la tenue de sa maison, et de recevoir le sieur P... en son absence. Il insistera sur le fait que c'est elle qui aurait incité le sieur P... à venir la retrouver, dédouanant en quelque sorte ce dernier, au moins en partie. Il citera comme témoins les domestiques, mais également le voisin complaisant qui montait la garde dans la journée pour le compte du sieur P... Il citera également les personnes qui ont aperçu le couple à Cognac et dans le wagon de chemin de fer. Mais jamais il ne pourra prouver l'adultère, les deux complices n'ayant jamais été pris en flagrant délit.

On imagine le dilemme des domestiques, principaux témoins de ce conflit puisqu'ils étaient en première loge. Pour qui prendre parti ?

Adélaïde, de son côté, avait pour principal argument le caractère difficile et méprisant de son mari, depuis leur mariage, insistant sur le fait qu'il la délaissait de plus en plus. Il aurait dit devant elle à un visiteur : « Ce n'est pas difficile de divorcer, on n'a qu'à prendre sa femme par les cheveux, la jeter à la porte, lui donner trois ou quatre gifles, on amène du monde, et ça y est ».

Elle ajoutait que de son côté elle « s'occupait activement de la direction de sa maison et des soins de ses deux enfants qu'elle nourrissait elle-même », et que d'autre part « elle se montra toujours correcte dans ses relations mondaines ». Elle estimait qu'elle était une épouse modèle, n'ayant rien à se reprocher, et que le fautif était son mari.

Pour ce qui concerne la soirée du 18 janvier 1911, elle fait valoir que son époux l'a menacée avec un revolver et qu'il lui fit « une scène scandaleuse sans motifs plausibles ». Les cris du docteur attirèrent la foule devant la maison, et à un témoin qui lui demandait s'il était sûr des faits allégués il répondit : « Non, car ils n'ont pas eu le temps ».

Ce qui ne l'empêcha pas, le lendemain, de propager ces accusations à de nombreuses personnes à la foire de Burie, et de dire à son épouse : « Maintenant tu es déshonorée, tu n'as plus qu'à partir avec ton amant et à te mettre dans un bordel ».

La mère d'Adélaïde apporta son grain de sel. Elle demanda au docteur pourquoi, les jours suivant cette soirée scandaleuse, il avait continué à coucher avec son épouse alors qu'il l'accusait aussi gravement. Il répondit : « Oui, j'ai eu des relations sexuelles avec elle, mais je savais qu'il n'y avait pas de danger à ce moment-là, car si un enfant était venu ce serait un petit P... qui serait sorti ».

Les relations sont quand même complexes entre les deux époux. Le docteur accuse sa femme mais couche avec elle le soir du drame, de son côté on peut penser qu'elle était consentante, peut-être en espérant la clémence de son mari. En dernier argument, Adélaïde accuse son époux « dans le but évident de se procurer un témoin favorable, de s'être rendu à l'hôpital de Saint-Jean d'Angély, d'avoir fait sortir une fille mère qui avait été servante chez lui et qui venait de faire ses couches, en payant pour elle tout ce qu'elle devait à l'hôpital ».

Voilà l'essentiel. Les différends entre les époux sont étalés au grand jour dans ce document ayant fait l'objet d'un procès public. Mais il est vrai que tout le monde savait. Adélaïde et le sieur P..., malgré toutes les précautions qu'ils pouvaient prendre, pouvaient difficilement cacher leur « secret », et d'ailleurs le sieur P... s'en était vanté à plusieurs reprises. Quant à l'époux, il criait son infortune à toute la ville.

* * *

Finalement c'est le sieur P... qui s'en sort le mieux. Après cette malheureuse histoire, il a cherché d'autres conquêtes, c'était dans sa nature. Et il ne faut jamais aller contre sa nature ! S'il avait tant de succès, c'est parce qu'il était séduisant, qu'il savait parler aux femmes et les faire rire. Car il avait beaucoup d'esprit et d'humour. Il avait aussi une autre qualité : l'amour de son pays, la Saintonge, dont il savait exprimer l'identité, en français et surtout en patois, pour le plus grand plaisir des habitants.

Et pourtant, trois ans plus tard, lui qui était un célibataire endurci se fit piéger. Le 11 juin 1914 il épousa une jeune fille de Burie, qui deviendra ma grand-mère. Car le sieur P... était Évariste Poitevin, plus connu en Saintonge sous le nom de Goulebenéze. Mais vous l'aviez deviné ...

La jambe dans le plâtre

On raconte que c'est en voulant s'échapper lors de l'arrivée du mari que Goulebenéze s'est foulé la cheville. Le médecin l'a plâtré, et il se promenait en fauteuil roulant dans les rues de Burie, avec une pancarte : « Ayez pitié d'un pauvre estro-pied » : humour de potache.

Et j'ai découvert une carte postale qu'il a adressée à son médecin, avec un quatrain au dos. Sur cette carte, la pancarte indique : « Ayez pitié d'un pôle infirme ». A côté de lui, son chien tient dans sa gueule un chapeau pour faire la quête. L'humour de Goulebenéze pour rire de ses propres malheurs.



Su la neijhe éparée et blanche de bujhée
Les menyants s'en allant, malheureux, guenilloux
Les bignots, les mancrots, les paules rabaloux,
Le cou dans les épales, et l'échine piéjhée !

Abourdée bounejhent prr' dessous leu z'épales
Leu malheureux charcoi sans cesse va-t-et vint
Coume ine veille kioche ; leu béquilles les tint
Et châp'tit, en queunant, i rabalant zeu rales.

Prr'tant leu paure cheun, tout aussi malheureux
S'en va cheurchar dau pain qui manjherant tous deux.
Aussi fin qu'in chrétien, dépeux le temps qui roule,
Avec le thiou d'in chapiâ crassou dans la goule !

Lettre d'amour

mardi soir 2 juillet à 10^h

Cette lettre ne vous parviendra peut-être jamais. D'abord vous ne l'accepterez peut-être pas, ce qui est votre droit. J'ai hésité depuis deux jours à vous l'écrire mais si vous saviez combien je vous place au dessus de toutes les autres vous n'en seriez pas froissée. Je sais que ce que je fais n'est pas bien, je sais tout ce qui nous sépare, tout, et pourtant j'écris quand même. Comment et pourquoi vous êtes vous trouvée sur ma route un soir sans l'avoir voulu et comment votre image ne me laisse-t-elle plus à aucune minute du jour et de la nuit ? mystère.

Depuis ce moment fatal où je me suis trouvé près de vous dimanche soir je ne pense qu'à vous ; je vis complètement en dehors de tout ce qui m'entoure. J'aime tout en vous ; la couleur de votre teint, celle de vos cheveux, votre sourire et vos yeux surtout, vos yeux qui ont tout fait !

Et pourtant vous n'avez pas voulu cela car vous ne semblez pas coquette.

Car voyez vous je ne suis pas du tout l'homme qu'on croit, tous ces gens qui m'entourent ne me connaissent pas et vivant parmi les foules je garde au cœur quelque chose qu'ils ne connaissent pas, un sentiment qu'ils ne peuvent pas comprendre.

du fond je suis errant comme une âme en peine, je ne suis attaché à rien mais vous êtes apparue un soir, vous. alors maintenant je suis obsédé par votre souvenir qui ne me laisse plus.

quel espoir ai-je ? aucun. Je sens très bien que vous n'êtes pas une personne à aventures et qu'il y a du montagnes entre nous,

Cliquez : [lettre d'amour page 1](#)

mais quand même, sans le vouloir vous m'avez bien pris et ma foi
tant pis je vis avec mon rêve.

C'est tout. mais c'est quand même quelque chose, quelque chose de
très doux.

quoi que vous pensiez, si vous voulez bien m'excuser de vous avoir dit ces
choses que je n'aurais pas dû vous dire, vous voyez tout au moins
croire qu'en le faisant je n'ai pas cessé de vous placer dans mon
cœur au dessus de tout.

Je ne chercherai pas à vous revoir, vous ne me rencontrerez pas sur votre
chemin, à quoi bon ? C'est peut-être mieux ainsi.

Tout ce que je puis vous dire c'est que lorsque je vais me replonger
dans la foule, au moment où tous ces gens seront devant moi, je ne
serai pas avec eux et que toute ma pensée s'en ira vers vous. Et
je ne sais jamais, votre image ne s'effacera pas. Et cela, il n'y a pas
une force au monde qui puisse l'effacer.

Et si vous saviez combien ma yeux vous voient telle que vous êtes!

Jeu d'4 à 16"

Deux jours déjà sans vous voir ! une éternité ! malgré mes nombreuses stations en
haut à toutes heures du jour, rien. Et ce sera peut-être toujours ainsi. vous êtes
loin de vous douter de cela, vous !

Si tu veux Marie

Don de Marcelle Gervreau, du Douhet

Air : Maria de Bahia

Cette chanson fut composée en mars 1949 pour la frairie de la Grève, un quartier de Saintes proche de la route de Saint-Jean d'Angély.

Premier couplet

Elle s'appelait Marie, un nom charmant
 Brunette !
 Oui ...
 Coquette !
 Oui ...
 C'était une Saintais' au regard très profond
 Avec une p'tit' mouch' près du menton.
 Un jour d'avril, je lui ai dit sans façons

Refrain

Si tu veux Marie, allons à la frairie
 A la grèv' en haut, paraît qu'on va fair' des folies
 J'espèr' que tu n'auras pas l' trac
 Dans l' tobogan d' Roufignac,
 Mais ton p'tit cœur f'ra tic-tac !
 Si tu veux Marie, allons à la frairie
 Croquer l' caramel et les berlingots d' Gouvernel.
 On tap'ra su le moricaud
 Dans le massacr' à Sicaud
 Et l'on se balanc'ra bien haut
 Dans les bateaux d' Bordessoul'
 N' perd pas la boul'
 Sans quoi tu t' cass'ras la goul'.
 Si tu veux Marie, allons à la frairie
 Tu verras le squar', les marroniers c'est la bell' vie.
 Sous le tivoli dans mes bras,
 Chez R'hié Marie tu pourras
 En douc' danser la samba !

Deuxième couplet

Marie m'a répondu sans hésiter
 La Grève !
 Oui ...
 Mon rêve !
 Oui ...
 Et tous les deux heureux et toujours plein d'entrain
 De la grève, nous prenions le chemin
 Et sous le soleil, nous chantions ce refrain

Au refrain

On dit

Paroles et musique de Goulebenéze

Cette chanson fait partie des chansons douces, dont les paroles et la musique sont de Goulebenéze. Il ne connaissait pas le solfège, et lorsqu'il avait un air dans sa tête il demandait à un ami musicien de la transcrire. Si vous jouez de la guitare ou du piano, exercez-vous ! Cette chanson, écrite en français entre 1925 et 1930, ressemble à du « Delmet ». A quelle jolie femme était-elle dédiée ?

Paroles et Musique de Goulebenéze.

DOLCE (lent et expressif)

On dit que vous a - vez des yeux pleins de ten -
dres - se, Mais que par vos grands cils trop sou - vent cou - rou - cés -
On a vu quel-que fois des rê - ves in - sen - sés Se chan-ger en dé - tres -
large et très expressif
se... On dit que vous a - vez des yeux pleins de ten - dres -
Coda dernière strophe pour finir très expressif
se. -me ... car ce qu'on ne sait pas c'est com -
dolce
bien je vous ai - me !

I

On dit que vous avez des yeux pleins de tendresse
Mais que par vos grands cils trop souvent courroucés,
On a vu quelquefois des rêves insensés
Se changer en détresse.
On dit que vous avez des yeux pleins de tendresse !

II

On dit que vous avez des lèvres si jolies
Qu'on pourrait oublier qu'elles peuvent mentir,
Et quand on les entend exprimer un désir
On ferait des folies.
On dit que vous avez des lèvres si jolies !

III

On dit que vous avez un cœur facile à prendre
Mais qu'il est infidèle et par trop inconstant
Et que ce beau joujou pourrait à chaque instant
Se donner ... se reprendre ...
On dit que vous avez un cœur facile à prendre !

IV

Mais ce qu'on ne sait pas, c'est combien je vous aime !
Combien vous m'avez pris, combien je suis à vous !
Et tout ce qu'on dit, quand je suis à vos genoux
Me semble un long blasphème
Mais ce qu'on ne sait pas, c'est combien je vous aime !

Par le sentier fleuri

Romance

Paroles et musique de Goulebenéze

Expressivo
Par le sen - tier fleu - ri quand vous ê - tes ve - nue

Je vous ai ren - con - trée au dé - tour du che - min ,

Vous por - tiez dans vos yeux une flam - me in - con - nue ,

Pour finir. Al Coda dolce
Par le sen - tier fleu - ri je vous ai pris la main

Coda Più lento triste Pour finir
Sur votre a - mour dé - funt !

I

Par le sentier fleuri, quand vous êtes venue
Je vous ai rencontrée au détour du chemin
Vous portiez dans vos yeux une flamme inconnue ...
Par le sentier fleuri, je vous ai pris la main !

II

Par le sentier fleuri, vous revîntes sans doute,
A des matins de mai, auréolée d'amour
Et je ne croyais pas qu'une si jolie route
Au sentier du regret pouvait finir un jour !

III

Par le sentier fleuri, vous êtes repartie,
Emportant avec vous les serments d'autrefois !
Et j'ai cru voir mourir, sur la pente suivie
Un rêve de bonheur, sous l'ombre des grands bois !

IV

D'autres sentiers fleuris, cherchés ... courus sans cesse,
Du vôtre n'ont jamais pu chasser le parfum
Et j'ai senti tomber – regrets ... ou bien tendresse –
Quelques larmes d'amour sur votre amour défunt.

Le mariage et la guerre de 14-18

En 1913, avec l'appui d'Émile Combes, le père de Goulebenéze, Marc-Eugène Poitevin, prit la direction du nouvel Hospice départemental à Montlieu. Il abandonna ses fonctions de Conseiller général et de Maire, et partit avec sa famille (sa femme Néhomaïe, et sa fille Sarah) prendre ses nouvelles attributions.



Quant à Évariste, il avait trouvé un nouveau béguin. Elle s'appelait Léoncia, elle était jolie, et elle était la fille de Rodolphe Picauron (photo ci-contre), un liquoriste de Burie qui fabriquait une liqueur « La sève Picauron ».

La famille Picauron voyait d'un mauvais œil ce saltimbanque coureur de jupons qui fréquentait sa fille. Surtout Adeline, l'épouse de Rodolphe, qui tentait tant bien que mal de chasser Évariste quand il s'approchait de Léoncia. Mais l'homme était tenace et convaincant. Et il fallut se rendre à l'évidence, la jeune femme était tombée enceinte. J'imagine l'émoi dans les deux familles. Il fallait réparer. Et Évariste, célibataire et fier de l'être, fut contraint de se marier.

Le mariage eut lieu le 11 juin 1914 à Burie. Évariste avait 36 ans, et Léoncia 23 ans (photo à droite). Elle était enceinte de sept mois. Une fille, Suzanne, qui deviendra ma mère, naquit le 6 août 1914 à Montlieu.



Et par décret de mobilisation générale du 1^{er} août 1914, Évariste se retrouva, le 7 août, soit le lendemain de la naissance de sa fille, affecté au 15^{ème} régiment de dragons stationné à Libourne, comme maréchal des logis.

Il s'occupait du dressage des chevaux que les Américains envoyaient à l'armée française pour servir la cavalerie. Un jour, il vient en courant vers son capitaine et lui dit : « Mon capitaine, il y a une naissance au régiment ! ».

Comme il y avait deux jeunes femmes au secrétariat de la caserne, le capitaine demande étonné : « Laquelle des deux ? ». Devant le quiproquo, Évariste lui répond en riant : « Non, mon capitaine, c'est d'une jument dont il s'agit ».

Éclat de rire du capitaine qui lui dit : « Poitevin, vous en ferez une chanson ». Ce qui fut fait, mais on ne l'a jamais retrouvée.

« Je me balade pendant des mois dans les rues de Libourne avec d'autres négociants comme moi. On a un képi, un paletot et un pantalon rouge. Cet accoutrement est tordant ».

Donc, pendant plusieurs mois, rien ne se passe. Les militaires s'ennuient, et Évariste chante au mess des Sous-officiers. De ce fait, son capitaine lui confie « le moral des territoriaux ». Et c'est pratiquement une chanson par jour, pour le plus grand plaisir de ses condisciples.

Il avait acquis une certaine notoriété. « En témoignage de satisfaction, écrit-il, le capitaine m'a donné un hanap en métal ».

Ce hanap, je l'ai retrouvé dans la maison de son fils Marc, une coupe qui, après nettoyage s'avéra être en argent, et gravée en l'honneur de mon grand-père : « A Évariste Poitevin, le joyeux barde de la 18^{ème} territoriale, son capitaine G. Vannier ». Il était donc très apprécié.

On lui a demandé de chanter dans les hôpitaux, avec un chansonnier nommé Dominique Bonnaud. Mais cette fois, il a abandonné l'uniforme pour la traditionnelle blouse bleue utilisée dans ses spectacles. Et cela n'a pas plu à la hiérarchie.

« Mais le Colonel, écrit-il, trouvant qu'on ne lui a pas demandé la permission assez régulièrement, et peut-être aussi estimant que c'est une déchéance pour l'un de ses Sous-officiers de se transformer en histrion, me fout dedans ! O Courteline divin ! »

De temps en temps il vient en permission à Montlieu, voir son épouse, sa petite fille et ses parents. Une photo a été prise de cette époque. La petite Suzanne, qui doit avoir un an, montée sur un « coin breton », est entourée



de sa mère et de son père avec l'habit militaire. Suzanne a raconté, dans ses souvenirs, les joies de voir son papa venir en permission et jouer avec elle.

Elle m'a également raconté que vers la fin de la guerre, alors qu'il était en garnison à Saumur, elle est allée lui rendre visite avec sa mère, et qu'elle prit peur en le voyant habillé en militaire, avec son sabre et son casque.

Durant les quatre années qu'il passa sous les drapeaux pendant la guerre, il fut affecté à plusieurs régiments, toujours en tant que maréchal des logis : 1^{er} régiment d'artillerie en 1915, 6^{ème} régiment de chasseurs en 1916, 88^{ème} régiment d'infanterie territoriale, comme adjoint au chef de bataillon, en février 1918.

Au cours de cette période on lui demanda surtout de remonter le moral des troupes, dans les casernes ou les hôpitaux militaires. Pour cela, il était payé. Dans son livret militaire figure une souche de paiement datant d'avril 1918, lorsqu'il était maréchal des logis (équivalent de sergent) au 88^{ème} territorial : au total 218,65 francs ce qui équivaldrait, si mes calculs sont exacts, à environ 350 euros actuels.

Le 4 octobre 1918, il passa devant la commission de réforme de Chalons sur Marne, qui décida de le maintenir dans le service armé, à employer dans une arme à cheval. Lui qui devait rêver de regagner sa Saintonge natale et sa famille dut encore patienter un peu.

Le 27 janvier 1919, il fut enfin démobilisé. Arrivé au dépôt du 24^{ème} RAC (Régiment d'Artillerie de Campagne), il fut autorisé à regagner Montlieu avec une indemnité de déplacement de six francs, versée généreusement par l'administration militaire.

Et ce n'est que le 4 juin 1921 qu'il fut libéré définitivement du service militaire. Il put alors se consacrer pleinement à ce qu'il savait faire le mieux : écrire et chanter en patois saintongeais, pour le plus grand bonheur de ses contemporains.



Lettre à ma belle-mère Ou la boune an-née

Le Subiet du 11 janvier 1903
Goulebenéze, le Charentais par excellence (Croît vif) page 536

Air : Ça vous fait tout d' même quelque chose

Est-ce pour se moquer de sa belle-mère, qui ne l'aimait pas beaucoup, que Goulebenéze composa cette chanson ?

Pusqu'o l'est anuit l' premier d' l'an,
Jhe pense à vous ma boun' bell'-mère.
Vous n'en avez point prr' longtemps
Avant qu' vous m'nions dans l' cimentière.
Quant' vous y s'rez pu, jh' pardrons groû,
Vous l'essanjh'rez pu thiell' bujhée.
Seu capabl' d'en mourir moué tout,
Vous êt' la jhoie d' nouit' maisonée !
 En attendant thieu jhour à v' nit,
 Jhe veux n'en avouèr l' é't'rnée,
 Jh' vous espère in bon paradit
 Et... jhe vous souhaite ine boune an-née !

O l'a comb' de ghend' qui s' piénant
Aussitout mariés, d' leu bell'-mère,
Moué jh' peux fout' point n'en dire autant :
Jhe sons tous deux coum' soeur et frère.
Jh'ai b'soin d' m'othiuper de reun,
O va tout dreit coum' en ch'min pianjhe.
O l'érait quasiment trop beun,
Jh'ai t'rrjhou grand pour qu'o s' déranjhe.
 En me mariant, jh'avis l' nez creux,
 Sûr que jh' fazis in' boun' jh'ônée :
 Au yeu d'in' femm' n'en p'rrnis deux !
 Et... jhe vous souhaite ine boune an-née !

Vout' feuye est la mêm' chous' que vous,
Trr'jhou d'himeur, t'rrjhou affab'lle,
Tous les aut' ghend' n'en sont jhaloux
D' nous vouèr t'rrtous à la même tab'lle.
O l'est prr' vous les bons mourçâs,
Prr' la bourjhouès' les boun' z'affaires,
Et vous m' thittez t'rrjhou la piâ,
Pac' que vous savez qu' la p'rrfère !
 Quant' vous ai d' chaqu' couté tout' deux,
 Et qu' vous m' fazez des émithiées,
 Jhe sais pas laquelle jh'aime la meux !
 Et... jhe vous souhaite ine boune an-née !

Jhe sais beun qu'o l'a des chêtit
Qui b'rrlandant p'rrtout l' villajhe
Que si jh' restons si bons émit,
O l'est qu' jh'attends vout' héritajhe.
Faut poin-n'écouter thiés bavous
Et tous thiellés fazeurs d'histouère,
L'intérêt n'est reun, vouéyez-vous,
P'rrvu que jh' consarv' ma bell'-mère
 Mais pusqu'o fera beun mourit,
 Qu'o vous arriv'ra thieuqu' jh'ônée,
 En attendant thieu jhour à v' nit,
 Vout' ghend' vous souhaite ine boune année.

Le choix d'un parti

Inédit

Cette chanson, dont je ne connais pas les protagonistes, est un manuscrit qui n'a jamais été publié. Comme souvent, Goulebenéze écrivait d'une seule traite des chansons à caractère confidentiel pour des personnes qu'il connaissait bien. Ici, il ne s'agit pas du choix d'un parti politique, mais du choix d'un mari ! Mais la chanson n'est pas très tendre. Avait-il un ressentiment contre ces gens-là ?

Les deux derniers vers sont bissés.

Dans le dernier vers, l'auteur fait allusion aux « camelots du Roi ». Lorsque « l'Action Française » commença à paraître, en mars 1908, des jeunes gens décidèrent de le vendre à la criée. Un journaliste les appela par dérision "les camelots du Roi". Les militants d'AF relevèrent le défi et adoptèrent cette appellation.

I

Émile et sa femme Marie
Petits bourgeois de Taill'bourg,
Pour nettoyer leur bourgeoisie,
Avaient invité les D' La Tour
A v'nir luncher au Port la Pierre
Sur la « Solid' Prospérité »
Le grand yacht connu du grand-père
Disant : « Ça va les épater ! ».

II

Or, Marie dit à sa fille
Parmi les nombreux partis,
Qui veul' honorer not' famille
Je ne vois que des apprentis,
Apprentis nobles piour rire,
Dont les titres sont un peu frais.
Puis dans un très large sourire :
Il nous faut l' noble pour de vrai !

III

Tonton François dont la sagesse
Fait toujours foi dans ces chos' là
Dit : « Après tout, mais rien ne presse
Vous n' connaissez pas c' garçon-là.
S'il est vrai qu'un titr' nous décrass'
Cher est l' savon à détacher ».
Et pour détacher notre race,
Trouv'rait-on pas meilleur marché ?

IV

Mais l' grand-père qui se désintéresse
De toutes les questions d'argent
Dit à sa fille : « T'es la maîtresse
Pour disposer de ton enfant.
C'est c' que j' dis toujours à Émile,
Mais il n'écout' jamais, l' chameau.
Quand j' lui parle de l'av'nir de sa fille
Faut toujours qu'il fasse un jeu d' mots ».

V

Mais Émil' se met en colère
Et dit : « Dans ma situation
Vous devriez comprendre, beau-père,
Qu' vis-à-vis d' l'administration
Si je prends un noble pour gendre
Ce sera d'un pénible effet.
Pour les palmes on m' fait attendre
Grâce à c' clérical de Gilet ».

VI

Cela suffit, clame l'ancêtre
Et puisque tout le monde a mis
Un mot sur la question, peut-être
Faudrait-il consulter Mimi.
Alors, d'une voix langoureuse,
Sans pouvoir cacher son émoi,
Mimi dit : « Pour êt' bien heureuse,
Je veux un camelot du Roy ! ».

Ma photographie

Le Subiet n° 54 du 7 décembre 1902, Le Piron du 24 juillet 1921, Œuvres complètes 1931
Chansons et monologues saintongeais (Moreau et fils Royan)
Goulebenéze, le Charentais par excellence (Croît vif) page 534

Air : Envoi de fleurs

Premier coubiet

Quant jhe seu parti peur fère mes trouè z'ans
Tu m'avis bin dit, ma boun Ughénie
Que si jhe voulis rester ton galan
Folait que jh' t'envouèy' ma photographie.
Tu disit que l' temps n' te deurrat pàs tant
S' tu peuvi bizé ma boun' goul' aimée
Que tu la biz'rit en allant au champ
La mouétié d' la neut et tout' la jhournée.

2^e coubiet

Jh'aris v'lu qu' tu m' vouéy' montu su mon ch'vau,
Avecqu' in grand sabe et in' arquinpète
Avecqu' in pieûmet dret su mon chako
Coum' la quoue d'in jhò piantée su ma tête.
I n'avant pas v'lu me prêtè ma jh'ment
Pac' que soué disant, ma boun' Ughénie,
Attendut qu'a lé-t-au gouvarnement
N'on n' douet pàs tiré sa photographie.

3^e coubiet

Jhe v'li m' fèr' tiré de tout' moun' hauteur,
 C' qu'il app'lant enfin, grandeur naturelle,
 Avec mon cousin, Féliiss' l'artilleur
 Qui s' trou' t-èt' filleu d' la feuille à Ustèle.
 Jh'arion-n-ut chaquin-n-in verr' de vin bian
 Avec in' bouteille au mitant d' la tab'ye !
 Mais les photographe sont in p'tit chérant
 Jh'on pa pu traité peur' in prix conv'nabye.

4^e coubiet

Jhe v'li m' fèr' tiré étant assiant
 Ou b' n'encouèr' appoué ou b' d'in' aut' manière
 O l'était teurjhou aussi chèr' qu'avant
 I n-an pàs d' pitié peur lé militaire.
 Peur te fèr' plaisit, tu m'en veurâ pas,
 Vouéla c' que jh'ai fait, ma boun' Ughénie,
 I m'avant copé ... lé jhamb' et lé bras,
 Jh' t'envouéy' rinq' ma têt' en photographie.

Lettre de la casarne

Le Subiet n° 8 du 19 janvier 1902
 Goulebenéze, le Charentais par excellence (Croît vif) page 527

Air : Lettre de Saint-Lazare

Dépeux que jh' seus au régiment
 Avec ma kiasse,
 O n' va pas teurjhou bin piangh' ment
 O zou feurlasse,
 Et voué-tou l' temps qu' te fréquentis
 Ma boune Anghèle
 Et qu'dansions dans les afrairies
 Prr' la Tounelle !

Jh'ai péri d' quat' livr's, jhe seus
 C'm in' escalette
 A tous les r'pas, o l'est dau boeu,
 Et des monghettes.
 On mangh' boun' ghent pas sa r'fection,
 Et sans ment'rie,
 Fazons jhamais p'tit' colation,
 Ma paur' émie !

Tout' la jhournée o faut caurit
 A gauche, à dreite,
 Avec le sat et peux l' fusit
 A bayonnette.
 Après i nous fazant monté
 Dans des échales
 Sauter des espèc's de foussié
 Vour qu'on s'érale.

Le pu jholit : o faut laver
 Ses paur' peunances
 Pac' qu'o y a les sous-officiers,
 Thié sale engheance,
 Qui nous seuguant dans tous les coins,
 Nous traitant d' moule,
 O m' baill' envie d' zeu fout' mon poing
 Dreit su la goule.

Bises les vieux, si tu les vouet,
 O ma drolesse !
 Dis zeu bin qu'éthi sans jhaunet
 On n'est point b'naise.
 O m' fait brailler quan jh' me souvins
 Dau temps des fauches,
 Quante jhe bouévions d' thiés bons cots d' vin
 Bian des grands Bauches.

Faut peurtant s' faire ine raison,
 Anghèle, espère,
 Dans trois ans jhe nous marierons
 Tu peux m'en crère,
 Ne vas pas pren'r in aut' galant
 Pendant que jh' t'aime,
 Et que jh' sers le gouvernement
 A Angoulême.

Poste aux inscriptions

Adieu, seus teurjhou ton galant,
 Signé : Ughène,
 Soldat français fazant trois ans,
 Au vint-septième,
 Sarvant à la troizièm' dudeu :
 Homm' de chambrée,
 Qui n'en n'est pas pu fier peur thieu,
 Chér' compagnée.

Prr' copie qu'on forme
 Goulebenéze

Goulebenéze le voyageur et chansonnier

Ce sont les « Maîtres » de Montmartre, pendant son service militaire à Versailles, qui lui ont donné le goût du spectacle et l'envie de monter sur les planches, et en 1902 il lança sa carrière de saltimbanque. Dans les dernières années de sa vie il s'est confié : « Je devais user pas mal de planchers de scène, depuis le « treuil » à vin transformé en théâtre dans les petits villages jusqu'aux grandes scènes de La Rochelle, Angoulême, Saintes, Rochefort etc. J'ai usé trois blouses bleues à parement blanc dans ma vie ».

Il ajoute : « Je ne m'arrêterai plus un seul dimanche, d'un bout de l'année à l'autre ».

Mais il n'a pas tourné que dans les départements charentais, il a navigué dans toute la France et même en Allemagne.

Les tournées avec les chansonniers

C'est dans les années 30 qu'il fait des infidélités à la Saintonge pour partir en tournée dans toute la France avec les chansonniers de Montmartre. La tournée s'intitule « Cinq de Montmartre », puis « Les nonchalants qui passent » et « Emmerdements 37 ». Parmi les chansonniers qui accompagnaient Goulebenéze, on note la présence de :

Gaston Bertier, qui s'est produit pendant de nombreuses années à « La Pie qui chante », aux « Noctambules » et au « Caveau de la République ». Il se liera d'amitié avec Goulebenéze et ensemble ils créèrent un spectacle de chansonniers intitulé « Emmerdements 38 ». Puis Gaston Bertier composa la chanson « La Charentaise » dont Goulebenéze écrivit les paroles en patois.

Marcel Lucas, du théâtre des « Deux ânes ».

Roger Toziny, le maire de la commune libre de Montmartre.

Jean Lec du « Grenier de Montmartre ».

René Dorin, natif de La Rochelle, qui fut le parrain de SACEM de Goulebenéze.

Jacques Grello, Robert Rocca, et même le chanteur de charme Jean Lumière.

Les artistes ont commencé à répéter au cabaret de « La vache enragée », qui servait de mairie à la commune libre de Montmartre. C'est souvent Gaston Bertier qui écrivait les sketches. Puis la joyeuse troupe partit de Paris dans une guimbarde où « l'espace vital » manquait, et en route pour les provinces de France.

« Le cœur me bat bien un peu, dit Goulebenéze, au moment de sortir de la coulisse pour affronter ces spectateurs du Mans, de Tours, de Périgueux, d'Agen et autres lieux, où me traîne le char des Montmartrois, et je m'imaginai un peu être dans la peau de l'un de ces premiers chrétiens que les belles vestales accourues au cirque venaient voir dévoré par les fauves ». Mais Toziny lui disait : « Vas-y, mon gars, défends ta Charente ! ». Et Goulebenéze entra en scène. Il commençait par expliquer ce qu'il allait raconter, et choisissait, dans son répertoire, ce que le public était le plus susceptible de comprendre. Et ça marchait, il avait autant d'applaudissements que ses camarades.

Mais si la troupe pensait faire fortune, c'était raté. Personne ne s'est enrichi, il y a peu de bénéficiaires à se partager. De surcroît, en 1936, alors que Goulebenéze donne un spectacle à Chatellerault avec ses amis chansonniers, il apprend le décès de sa femme Léoncia, à l'âge de quarante-six ans, à Capbreton où elle était allée rejoindre sa sœur Émilie. Le mariage de Suzanne avec Robert Péronneau, qui était prévu cette année-là, se déroula dans la plus stricte intimité.

Les visites aux Charentais déracinés

La renommée de Goulebenéze avait dépassé les frontières de la Saintonge, et les associations de Charentais qui s'étaient constituées un peu partout dans les provinces françaises le réclamèrent : Bordeaux, Paris, Toulouse, Tours, Lyon ...

Il reçut un accueil enthousiaste, car le Charentais c'est bien connu, sait recevoir. Banquets, discours, vins d'honneur, et bien entendu spectacles. Il venait avec sa blouse bleue à parements blancs apporter à tous ces déracinés un peu de l'air du pays.

Il était même demandé par les Charentais de Casablanca, mais le voyage ne put avoir lieu. Et pour ceux de Saïgon, qui le voulaient également, ils étaient vraiment trop loin. Il était également prévu qu'il se rende au Canada et à New-York, mais le coût du voyage était trop élevé et la guerre approchait : nous étions en 1939.

En 1937, il chante en patois lors de l'exposition internationale de Paris, devant les touristes qui achètent les produits régionaux.

Les fêtes des provinces françaises

Avec un groupe d'une trentaine d'amis, Goulebenéze avait créé « L'Amicale des pays d'Ouest », regroupant les provinces d'Aunis, Saintonge, Angoumois et Poitou, présidée par Marcel Guibert. L'objectif était de reproduire les chants et les danses d'autrefois, ainsi que les costumes. Les femmes portaient notamment les coiffes de leurs aïeules.

C'est ainsi que naquit la « Noce saintongaise », qui devint plus tard le « Groupe folklorique Aunis-Saintonge ». Nous étions dans les années 30, et Goulebenéze participa pendant plusieurs années aux fêtes de Nice, Vichy, Monte-Carlo et Menton, où il chanta en patois saintongeais.

C'est Georges Clément, propriétaire du Café de Paris à Saintes et Président du Syndicat d'initiative, qui organisait les détails des voyages. Je serai amené à vous reparler de cet homme.

Le voyage en Allemagne

En juin 1938, la troupe de « l'Amicale des pays d'Ouest » franchit les frontières du Rhin pour se rendre aux fêtes grandioses des provinces, à Hambourg et dans le Palatinat. Au milieu des Grecs, des Italiens, des Suédois, des Allemands etc. Goulebenéze chantait chaque soir les produits du terroir charentais : le cognac, le pineau ...

Il se rendait bien compte que tous ces étrangers ne comprenaient pas un mot de ce qu'il racontait. « Il est vrai qu'ils me rendaient la pareille, dit-il, puisque je ne comprenais pas non plus ce qu'ils chantaient eux-mêmes. C'est un échange de bons procédés ».

Moncieu le Sous-peurfet au concours agricole

Le Subiet du 12 juillet 1908

Le Piron du 6 février 1921 – Œuvres complètes 1931

Goulebenéze, le Charentais par excellence (Croît vif) page 632

Air : Cadet Rousselle

Voici une œuvre de chansonnier. Dans cette chanson Goulebenéze se moque du Sous-préfet qui ne connaît rien à l'agriculture, et de Monsieur le Maire qui ne veut pas le démentir. Est-ce une moquerie, gentille, à l'encontre de son père Marc-Eugène, maire de Burie ?

Cliquez pour entendre Goulebenéze : [Le Sous-peurfet au concours agricole](#)

Premier coubiet

Le nouviâ Sous-Prr'fet a v'nut
Avec in grand chapiâ long thiou,
L'aut-jhour d'avant la maison d'école,
Prr' vouer le concours abricole,
Avec deux, troé Moncieu
Qu'étiant habeuyés tout à neu !

2^e coubiet

En passant d'avant les z'estrument
S'est pianté devan n-ine brabant.
Zoua boun' jhent pris prr' ine faucheuse,
La faucheuse prr' ine mouâssouneuse,
Moncieu l' Mâr qui l' seuguait
A dit : Voué, Moncieu l' Sous-Prr'fet.

3^e coubiet

En passant au râs des moutons,
Il a parlé des élections.
A pris des mâl prr' des fumelles,
Les vieux beurr'lauds prr' des zignelles
Moncieu l' Mâr qui l' seuguait
A dit : Voué, Moncieu l' Sous-Prr'fet.

4^e coubiet

Prr' fair' vér qui s'y queneussait
A pris in ch'vau prr' in mullet !
Devant les ânes et les bourriques
Il a parlé d' la Répub'llique !
Moncieu l' Mâr qui l' seuguait
A dit : Voué, Moncieu l' Sous-Prr'fet.

5^e coubiet

Prr' censinment magné le r'meuil,
I s'est quasiment mis de jh'neuill
Sous l' taureau dau vouézin Nestore
Dizant qu'o l'était ine bell' torre !
Moncieu l' Mâr qui l' seuguait
A dit : Voué, Moncieu l' Sous-Prr'fet.

6^e coubiet

Devan n'in concasseur brr'v'té,
A dit : l' biâ moulin n-a-café !
Prr'nit l' naurin prr' ine treue mère
Des topinambours prr' des pouère !
Moncieu l' Mâr qui l' seuguait
A dit : Voué, Moncieu l' Sous-Prr'fet.

7^e coubiet

O foulait qui passiss' peurtout
I zou a tout vu d'in bout-en-bout !
A pris des jhout' prr' des toumates,
Des jhît' d'oumiâ prr' des patates,
Moncieu l' Mâr qui l' seuguait
A dit : Voué, Moncieu l' Sous-Prr'fet.

8^e coubiet

Enfin prr' pas fair' de jhaloux
Il a baillé des prix prr'tout.
A-t-embrassé les jhén' sarvantes
Vous parlez des drôlesses contentes !
Et Moncieu l' Mâr disait :
... Après vous Moncieu l' Sous-Prr'fet !

9^e coubiet

Enfin prr' pas trot l' fair' jhûner
Il l'avant emme'né déjhuner,
Au dessart il a dit : jh' vous jhure
D' rendre sarvice à l'agriculture.
Pendant troué-z-heur' de temps
A parlé dau gouvernement !!!

La Société des Nations dau Yâbe

Le Piron du 20 février 1921

Œuvres complètes 1931

Goulebenéze, le Charentais par excellence (Croît vif) page 639

La Société des Nations (SDN) était une organisation internationale introduite par le traité de Versailles en 1919, lui-même élaboré au cours de la Conférence de paix de Paris, afin de préserver la paix en Europe à la fin de la Première Guerre mondiale.

Les objectifs de la SDN comportaient le désarmement, la prévention des guerres au travers du principe de sécurité collective, la résolution des conflits par la négociation et l'amélioration globale de la qualité de vie.

Le principal promoteur de la SDN fut le président des États-Unis Woodrow Wilson. Le dernier des Quatorze points de Wilson de janvier 1918 constitua la base politique officielle de cette association des nations. Toutefois, le Sénat américain, en s'opposant à la ratification du traité de Versailles, vota contre l'adhésion à la Société des Nations et les États-Unis n'en feront jamais partie.

Goulebenéze a écrit un monologue dans lequel il se demande s'il sera possible que tous ces peuples différents, qui ne mangent pas de la même façon, puissent s'entendre. Par la suite, après la guerre de 40, il se moquera de l'ONU.

Cliquez pour entendre Châgnut : [La Société des Nations dau Yabe](#)

I m'fazant meuler, té ! I couminçant à m'fair' mau à mon sain-boué !... Coument o n' se trouvinra pas s'ment ine houme capab'lle de zou arranjhé coum' o faut ? I sont capab' de reun, té ... ou b' capab' de tout ! Dépeux mais d' deux ans qui s' peurmenant dans tous le coin-n-et ratacoin de tous thiéllé pays étranjhers, qu'avant ti fait quo l'about' pas ?... Reun !

Mais enfin, o l'est coum' jhe dit : étout qui peurtendant mett' tout thiau monde d'accord ? Et promièrement, étout dau mond' coum' nous autes ?... Allons... Allons... Vouéyons... Érez-vous invité in méchant Jhapon ou b' n'in Chinois d' la Chine à déjhuné ? Des gâs qui manjhant rin qu' des nit d'hérondale avec des ayu'yés à tricoter, dau monde qui savant s'ment pas s' sarvit d'ine thiyère !

Érez-vous manjhé ine potée d' monjhettes avec zeu morçiâ d' bois ? Et thiéllé z'ltayens, zeu avoure, qui manjhant rinqu' dau feurmajhe ? Créyaut quo deit pas zeu douné l' thieuraçon ?

Mais famille de sots, o n'est pas dau monde coum' nous autes, enfin ! Érez-vous qu'rit-in Esquimau, des borjhois qu'avant l' dreit d' se marier avec thinz' fam' d'in cot, quand té avec la toune tu n'en aris quasiment mé qu' ta charjhe ? Quant' leu fumelle avant s'ment chaqu'in' deux, trois quenailles, té, i peuvant s'en aller chez l' cordougné prr' leu z'ach'té des socs et des sabarons ? Et l' boulanjher ? Creit-tu qui deit n'en faire des fôrnières prr' abeuché tout thieu dragaill' ?

Heu beurnocion !... Et peû thieu est mouéthié sauvajhe. I dizant qui manjhant des baleines... i seriant foutu d' manjher l' parapuaie avec ... O faut qui séyissiant d' boun' mâche, t' répond !

Thittez-m'en don tout thiau monde cheû zeux ... O l'est coum' thiéllé négrot ... qui s' mettant in claviâ au nez, tout coum' n'on n'en met à n'in goret... qui s' peurmenant nu coum' in var dans les rues, peurtout. Si tu vouéyis thieu à la fouère de Saint-Jhan, à la Saint-Utrophe, à la fouère de mai à Cougnat ou beun à la Marêtée, t'en éris-tu avec zeux prr' manjhé in' daube de beu ? I t' manjheriant putout in bras ou in' jhambe si o l'était quession, pusqu'i disant qui manjhant des chrétiens ... N'on les appeule : des jhantropophajhes !

Allons... Vouéyons... Étout encouère thiéllé Russiens, qu' tu t'en éras cheurher quant' tu fras ine ribott' de goret ? Des Borche' bik coum' i disant, des particuyers qui savant s'ment pas c' qu'o l'est d' la pire ni dau graton ! Et coument v'lau que jh' nous entendissions avec des z'étranjhers ? Sont s'ment pas foutut de nous entende enteur nous autes !

Et jh'érons point fair' le petit colation tout coum' avec in Beurton ou b' n'in Auvargnat : o n'est pu pareil. I savant pas c' qu'o l'est d' manjher la routie.

Asteure, in' aut' affère. Si tout thiau monde veniant à se déchirer la piâ, coum' o l'a-t-arrivé déjhà, coument faire prr' les empêcher ? O n'est fout' poin déficile. Vous n'avez qu'à coumander à tous thiéllé boulanjhers de peurtout, dans tous les pays dau monde, de pas zeu douner d' pain. Ah tu veux te batte, té avec li ? Et beun, manjhez-vous la baure, manjhez-vous la pire, arrachez-vous les piaux, éralez-vous la piâ, mais vous érez pas à manjhé !

Et te fous mon biyet qu'au bout d' huit jhours i couminceriant à avé la piatrelle, té, la démobilisation s'rait faite ranjhément, la maladie s'rait pas lonjhe !

Vouéla c' qu'o faudrait faire si jh'étions gouvarné coum' o faut ! Mais o l'est coum' jhe dis : que sert-tout d' biagner pus' que jh'avons des jhens à la tête qui n' sont pas capab'illes ! S'o l'était prr' empoché, té, i seriant poin si feignants !...

Après la fête des provinces françaises à Vichy

Le Subiet du 20 août 1932
Goulebenéze, le Charentais par excellence (Croît vif) page 455

En buvant d'un seul trait un verre d'eau tiède, un pauvre Charentais, manquant d'habitude, s'écroule pour un temps.

Dimanche 10 juillet, à Vichy, au cours de la Fête des provinces françaises, un paysan charentais, en absorbant un verre d'eau tiède à la source X..., s'effondra, brusquement foudroyé. Cependant, ayant eu la force suprême de sortir de sa poche un flacon contenant un liquide jaune d'or, le malheureux l'aspira longuement et, l'ayant porté à ses lèvres, il put reprendre peu après son rang dans le cortège.

Plusieurs médecins, appelés en toute hâte, ne purent que constater ce prompt rétablissement. Un vieux docteur affirma qu'il avait eu le temps d'apercevoir sur le flacon le mot « cognac » et le nombre « 1859 », et qu'il était obligé de reconnaître que ce liquide possède des propriétés capables de ranimer un mort.

Les journaux du Massif Central

RÉCIT D'UN TÉMOIN

Quant' o l'est, qu'o décit Benurâ , que jh' m'en fut à Vichy avec Goulebenéze prr' la fête des Provinces, jhe nous en furons coum' des princes, montés dans n-ine vouèture éspeciale dounée prr' les chemins de far de l'État, et tout l' long du ch'min, qui dit, i nous z'accrochiant et i nous désaccrochiant, si beun que tel que jhe montis à Saintes la veille au sèr, tel jhe m'éveillis le lendemain au matin à Vichy... ine ville conséquente, mais prr' des veugnes, beurnik'le ! Zeux, dans thyieu pays, i vendant d' l'ève ! Chaquin l' sien ! Le Bon Yeu, qui sait tout, zou a-t-arranjhé coume o faut ! Avec ine r'colte de min-me, pas b'soin d' droguer oub' de tirer l' chavaillon.

O fait que quant' jh'éyurons déjhûné, jhe nous en furons vouèr thiellé sources. Pas putout sortit d' l'aubarjhe, jhe rencontrirons in sénateur de la Chérente qui nous r'queneussit et nous d'mandit l' portement. Et nous vouèlà rendu-t-à la source X... O bouillait la-dedans, farceur, o fumait coum' ine oc motive quant' o sortait dau robinet ! Ine drolesse, qu'était, elle otout, habeuillée en costume de son pays, rempissait des verres et nous poussait à bouère.

Goulebenéze me foutit-t-in coin d'oeil :

– N'en bouet-tu in cot ?

– Pas jholiment teurjhou, que jh' décit !

– O vous tuera pas, allez, qu'o décit in Moncieu qu'avait li otout ine moque à la main.

Jhe me r'tornis et thyieu gâs m' décit :

– Etes-vous pas d' Cougnat ?

– Si fait, que jh' répounis, oub' pas bin loin teurjhou et o m' semb' t'avis que vout' fiyur' me r'vint ! Peuris-jhi savouèr vout' nom ?

– Jhe seux Peckner, de Cougnat, qui dit, allons à vout' santé les pays ! Mais qui dit moué, si jh' n'en bouet, o l'est pas prr' piaisit !

Jhe chèyirons dans les bras les z'ins des z'outes, pac' que jh' savions qu'o l'était in houme conséquent, et que jh' nous étions asseupés bin des cots avec li dans des banquetts d' Cougnat, là vour jhe bouèvions d'aut' chouse que d' l'ève. Et chaquin sa moque en main, jhe trinquirions teurtous : Hop ! Aïe !

– Enfant d' la mère, qu'o l'huchait Goulebenéze, o beurnocion, o sent les oeufs couit !

Mes peur' z'émit, savau qu' la drolesse éyut tout fin jhû le temps de zi oûter le verre des douets, et qui chèyit au cot ! Ses zeuils étiant vitrés et i d'venit pu bian qu'in linceûx et pu raide qu'in cadâbre ! Au s'cours, qu'o l'huchiant l' monde, in méd'cin ! A thyieu mot d' méd'cin, Goulebenéze duvrit in oeil :

– V'lez-vous m' tuer, z'enfants ? qui décit.

I saquit sa main dans sa poche de biouze, i n'en sortit ine topette de 1859 qui le thyitte jhamais, i zou sentit, n'en thyittit chèrr' deux, troués gouttes su ses ballots, à pu près autant dans sa gorghère, et se mettit en assiant.

– Fi d' la mère, qui dit seux tout ébarrouit ! Prr' le premier cot que jh' bouet d' lève, o m'encourajh'ra pas !

Jhe l'ajhidirons à s' mett' debout. O l'avait mais d' troué cent peursounes autour.

– Que v'lau que jh' vous dise, qui dit, jhe dis pas qu'o peut pas faire dau beun à thyellé qui sont malades, mais quant' n'on zou est pas, qui dit, sot qui n'en queurv'rait !

– Allons bouère in cot d' vin bian, té, qui dit, l'ève de Vichy est pas faite prr' moué, rin que d' zou sentit, o m' frait peuter l' thyeur !

BENURA

Pour copie conforme :

GOULEBENÉZE



Roger Toziny



René Dorin



Robert Rocca



Gaston Bertier



Jacques Grello



A paraître

Dans la cinquième partie :
 La sauvegarde de la benasse
 La guerre et l'après-guerre

Dans la sixième partie :
 Bonjour Saintonge
 Le baptême de l'air
 L'érection d'un monument

Lexique

Abeuché : nourrir.
 Arquinpète : redingotte.
 Ballot : lèvres.
 Battre son dail : agoniser (le dail est la faux, symbole de la mort).
 Baure : pilosité pubienne.
 Bavou : bavard.
 Baz'lit : basilic (plante).
 Beurlandé : faire des commérages.
 Bin'thu : petit oiseau.
 Bujhée : lessive (dans un bujhour).
 Burot : creux, vide.
 Cabourne : creux.
 Châgnon : nuque, occiput.
 Charcoï : carcasse, corps.
 Chaurit : sourire.
 Chavaillon. Tirer les chavaillons : écrêter à la main la terre restée entre les ceps après le déchaussage de la charrue. Considéré comme un travail pénible.
 Claviâ : anneau passé dans le nez d'un animal, notamment dans le groin d'un porc pour l'empêcher de fouir.
 Coï : coloquinte évidée dans laquelle on pouvait mettre du liquide.
 Dragail : littéralement ensemble d'objets en désordre ; dans le cas présent : marmaille.
 Éralé : déchirer.
 Escalette : squelette.
 Essanjhé : laver.
 Éve : eau.
 Éverdin : élan, bond.
 Feûgne : moue.
 Feurlassé : faire du bruit.
 Feurnit : pourri.
 Fisson : dard, mauvaise langue (pour les belles-mères).
 Ignelle : agnelle.
 Jaunet : Louis d'or, avoir quelques pièces.
 Jhautyuler : s'animer en gesticulant.
 Jhîtes d'oumiâ : petites pousses d'ormeau.
 Jhô ou jhaud : coq.
 Jhoutte : betterave.
 Jhôzelle : poule d'eau.
 Marêtée : foire de Matha (Faubourg Marétay).
 Meulé : enrager.
 Naurin : jeune cochon sevré.
 Ouillette (ou houillette) : entonnoir.
 Oumerolle : oreille.
 Pabout : pavot.
 Palouère : bêche utilisée dans le travail des vignes.
 Pessâ : estomac.
 Peutrasse : colère.
 Piéné (se) : se plaindre.
 Piatrelle : Avé la piatrelle : avoir faim.
 Popyon : peuplier.
 Pouroûx : peureux.
 Rabe : mollet
 Rabortâ : roitelet.
 Randon. Arriver d'in randon : arriver d'une seule traite.
 Remeuil : pis des vaches, poitrine.
 Ribotte : repas notamment quand on tue le cochon.
 Roumeau : rôle de l'agonie.
 Sabaron : chausson en basane qu'on passe avant de mettre ses sabots.
 Sain-boué : rameau de buis béni, clématite.
 Sec : cep de vigne.
 Sept ans : durée du service militaire à cette époque.
 Seugue : suivre.
 Thiarçon : gros tonneau (de 600 litres).
 Thieulong ou thieulon : ici, dans les environs, dans la région.
 Thieûraçon : mal au cœur, envie de vomir.
 Treue-mère : truie-mère.

Le Boutillon de la Méridionale**Comité de rédaction**

Guy Chartier (Jhustine)

Charly Grenon (Maït' Gueurnon)

Noël Maixent (Noéléon)

Pierre Péronneau (Maït' Piârre)

Annette Pinard (Nénette)

René Ribéraud (Le vieux Durathieur)

Webmaster : Benjamin Péronneau (le fi à Piârre)

Contact : pperonneau@orange.fr ou noel.maixent@wanadoo.fr

Site internet : <http://journalboutillon.com/>